

LESZOOM'S

CHLOÉ GUILLOT-SOULEZ • HÉLOÏSE CLOET
SOPHIE LANDRIEUX-KARTOCHIAN

100 QCM CORRIGÉS ET EXPLIQUÉS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

100 questions de révision

Une seule réponse est possible pour chaque question.

T HÈME 1

Qu'est-ce que la GRH ?

1 – *La gestion des ressources humaines concerne :*

- ☐ a. le secteur public
- ☐ b. le secteur privé
- ☐ c. le secteur associatif
- ☐ d. tous les secteurs

2 – *Parmi ces différents emplois RH, lequel n'est pas rattaché à la fonction RH d'une entreprise*

- ☐ a. Responsable Développement RH
- ☐ b. Responsable Diversité
- ☐ c. Responsable Relations Sociales
- ☐ d. Responsable Formation
- ☐ e. Contrôleur de Gestion Sociale
- ☐ f. Responsable *Compensation & Benefits*
- ☐ g. Consultant en recrutement
- ☐ h. Responsable Paie et administration du personnel

3 – « *Le service RH a décidé de confier la gestion des congés payés aux responsables opérationnels* ». À quel terme managérial se rapporte cette décision ?

- ☐ a. l'externalisation de la fonction RH
- ☐ b. l'internalisation de la fonction RH
- ☐ c. la décentralisation de la fonction RH
- ☐ d. la centralisation de la fonction RH
- ☐ e. l'*outsourcing* de la fonction RH

4 – *L'ESS (Employee Self Service) fait référence à :*

- ☐ a. l'utilisation de l'outil informatique par le service Ressources Humaines dans ses activités quotidiennes
- ☐ b. l'existence d'un chatbot sur l'intranet d'une organisation pour répondre aux questions RH des salariés
- ☐ c. l'existence d'un réseau social d'entreprise
- ☐ d. la possibilité pour le salarié de gérer lui-même son dossier individuel via une application informatique

5 – *Le modèle d'Ulrich (1996) mentionne quatre rôles pour les professionnels RH. Lequel n'existe pas dans ce modèle ?*

- ☐ a. expert administratif
- ☐ b. champion des salariés
- ☐ c. agent du changement
- ☐ d. acteur du bonheur
- ☐ e. partenaire stratégique

6 – *Parmi ces réponses, laquelle ne correspond pas à une source du droit du travail ?*

- ☐ a. la Constitution
- ☐ b. la loi
- ☐ c. le Code du travail
- ☐ d. le contrat de travail

- ☐ e. le règlement intérieur
- ☐ f. la jurisprudence

7 – *La mise en place d'un règlement intérieur est obligatoire :*

- ☐ a. dans toutes les entreprises
- ☐ b. dans les entreprises de plus de 11 salariés
- ☐ c. dans les entreprises de plus de 50 salariés
- ☐ d. dans les entreprises de plus de 300 salariés

T HÈME 2

Le recrutement

8 – *L'entreprise Conserves et Bocaux, PME de 35 salariés, souhaite embaucher un étudiant de 21 ans diplômé d'une Licence qui voudrait poursuivre en Master dans le cadre d'un contrat de formation. Quel contrat est le plus adapté à cette situation ?*

- ☐ a. contrat à durée déterminée
- ☐ b. contrat de professionnalisation
- ☐ c. contrat à temps partiel
- ☐ d. contrat d'apprentissage

9 – *Dans le cas général, quel est le délai maximum pour réaliser la visite d'information et de prévention à partir de la prise effective de poste ?*

- ☐ a. 24 heures
- ☐ b. 3 jours
- ☐ c. 3 semaines
- ☐ d. 3 mois

10 – *Dans quel cas la visite d'information et de prévention doit être faite avant la prise effective de poste ?*

- ☐ a. salariée enceinte
- ☐ b. travailleur de plus de 55 ans
- ☐ c. travailleur de nuit
- ☐ d. travail à temps partiel

11 – *En France, le recours à la graphologie et à l'astrologie est interdit dans le cadre d'un processus de recrutement :*

- ☐ a. vrai
- ☐ b. faux

12 – *En cas de discrimination à l'embauche, quelles sont les sanctions prévues en droit français pour les personnes physiques ?*

- ☐ a. trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende
- ☐ b. cinq ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende
- ☐ c. trois ans d'emprisonnement et 55 000 € d'amende
- ☐ d. cinq ans d'emprisonnement et 55 000 € d'amende

13 – *Chargé(e) du recrutement dans une PME, vous êtes régulièrement confronté(e) à des situations dans lesquelles vous aimeriez pouvoir recruter des intérimaires. Parmi les situations suivantes, dans quel cas, le recours à un intérimaire est-il autorisé ?*

- ☐ a. accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise
- ☐ b. attente de l'arrivée d'un salarié en CDD
- ☐ c. remplacement d'un salarié en grève
- ☐ d. remplacement d'un salarié absent pour un poste qui suppose de manipuler des agents chimiques dangereux (phosphore)

14 – *Parmi les indicateurs suivants, lequel est le plus pertinent pour évaluer la performance du recrutement ?*

- ☐ a. nombre de candidatures reçues
- ☐ b. nombre de départs au cours de la période d'essai
- ☐ c. pourcentage de salariés ayant suivi les formations obligatoires au cours de la période d'essai
- ☐ d. ancienneté moyenne dans l'entreprise
- ☐ e. taux d'emploi de travailleurs handicapés

15 – *Quelle est la durée maximale d'une période d'essai pour un CDI ?*

- ☐ a. 2 mois
- ☐ b. 3 mois
- ☐ c. 4 mois
- ☐ d. 5 mois
- ☐ e. 6 mois
- ☐ f. 7 mois
- ☐ g. 8 mois

16 – *Pour quelle catégorie de personnel, l'entreprise est-elle dispensée d'effectuer la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) ?*

- ☐ a. les salariés de plus de 60 ans
- ☐ b. les CDD
- ☐ c. les salariés à temps partiel
- ☐ d. les stagiaires

T

HÈME 3

La gestion des carrières

17 – La notion de carrière renvoie à l'idée :

- ☐ a. que l'entreprise adapte les ressources futures aux emplois futurs
- ☐ b. que chaque individu progresse jusqu'à son niveau d'incompétence
- ☐ c. qu'un individu va occuper successivement différents emplois dans l'organisation
- ☐ d. que le salarié va rester toute sa vie professionnelle dans la même entreprise

18 – La mobilité verticale correspond :

- ☐ a. à l'identification du salarié en tant que haut potentiel
- ☐ b. à la possibilité d'accéder à des postes à responsabilités
- ☐ c. au franchissement de frontières hiérarchiques
- ☐ d. à un changement de service pour le salarié

19 – La mobilité latérale correspond :

- ☐ a. à un changement de fonction sans changement hiérarchique
- ☐ b. à l'élargissement des responsabilités du salarié sur son poste
- ☐ c. à la modification des responsabilités du salarié en restant sur le même poste
- ☐ d. au rapprochement de l'individu d'une position centrale dans l'organisation

20 – Le plateau de carrière objectif correspond :

- ☐ a. au sentiment pour l'individu d'avoir atteint la meilleure performance possible
- ☐ b. à la stabilité d'un individu dans le poste ou dans le niveau hiérarchique depuis plusieurs années

- ☐ c. au fait de faire partie du top management
- ☐ d. au sentiment de ne plus pouvoir progresser dans l'organisation

21 – *Le plateau de carrière subjectif correspond :*

- ☐ a. au sentiment d'avoir atteint la meilleure position possible dans l'organisation
- ☐ b. au fait d'occuper le même poste ou le même niveau hiérarchique depuis plusieurs années
- ☐ c. au fait de ne pas faire partie du top management de l'entreprise
- ☐ d. au sentiment d'être bloqué dans son évolution de carrière

22 – *Le concept de carrière nomade signifie que :*

- ☐ a. l'individu change régulièrement d'employeur
- ☐ b. l'individu reste chez le même employeur mais change régulièrement de ville
- ☐ c. l'individu reste chez le même employeur mais change régulièrement de pays
- ☐ d. l'individu reste chez le même employeur mais est en télétravail depuis l'étranger

23 – *Les « hauts potentiels » sont :*

- ☐ a. les salariés qui gèrent des équipes de travail
- ☐ b. tous diplômés d'HEC ou de Polytechnique
- ☐ c. l'homme et la femme dans un couple à double carrière
- ☐ d. des cadres ayant une capacité à manager et pour lesquels l'entreprise fait le pari qu'ils deviendront dirigeants
- ☐ e. uniquement des hommes

24 – *Les hauts potentiels sont repérés :*

- ☐ a. dès le plus jeune âge par leurs parents
- ☐ b. dès le premier entretien de recrutement
- ☐ c. grâce à des tests de quotient intellectuel
- ☐ d. par leurs supérieurs et un comité de carrière

25 – *Parmi ces pratiques, laquelle ne s'intègre pas à une politique family-friendly ?*

- ☐ a. la mise en place d'aides pour la garde d'enfants
- ☐ b. le développement des services à la personne
- ☐ c. l'existence d'une conciergerie d'entreprise
- ☐ d. les horaires à la carte
- ☐ e. la concentration des réunions d'équipe le samedi matin
- ☐ f. le télétravail

T HÈME 4

L'évaluation

26 – *L'entretien d'évaluation permet :*

- ☐ a. de faire le point sur l'atteinte des objectifs fixés au salarié
- ☐ b. à un salarié de déposer sa demande de congé paternité
- ☐ c. de planifier les congés annuels du salarié
- ☐ d. d'anticiper l'âge de départ à la retraite du salarié
- ☐ e. de connaître les préférences syndicales du salarié

27 – *L'entretien d'évaluation se confond avec :*

- ☐ a. l'entretien préalable au licenciement
- ☐ b. l'entretien professionnel
- ☐ c. l'entretien d'embauche
- ☐ d. aucun des trois précédents

28 – *Parmi ces activités RH, laquelle n'est pas directement liée à l'évaluation individuelle des collaborateurs ?*

- ☐ a. le changement de SIRH
- ☐ b. la gestion de carrière
- ☐ c. la gestion des rémunérations
- ☐ d. la politique de formation
- ☐ e. la gestion des effectifs
- ☐ f. la gestion de la mobilité

29 – *L'évaluation de la performance collective (performance d'équipe) est*

- ☐ a. impossible
- ☐ b. prise en charge directement par le dirigeant de l'entreprise
- ☐ c. privilégiée par rapport à l'évaluation de la performance individuelle
- ☐ d. complémentaire à l'évaluation de la performance individuelle

30 – *L'évaluation à 180° est une méthode de forced ranking :*

- ☐ a. vrai
- ☐ b. faux

31 – *L'évaluation à 360° est plus particulièrement adaptée à l'appréciation :*

- ☐ a. du dirigeant de l'entreprise
- ☐ b. des managers
- ☐ c. des employés
- ☐ d. des non-cadres

32 – *L'assessment center est une méthode utilisée :*

- ☐ a. pour l'évaluation des candidats lors d'un recrutement
- ☐ b. pour l'évaluation des salariés
- ☐ c. dans les deux situations précédentes
- ☐ d. dans aucune des deux situations précédentes

33 – *Il est recommandé de fixer des objectifs SMART pour évaluer un collaborateur. Que signifie le sigle SMART ?*

- ☐ a. sympa, mignon, amical, rigolo, taquin
- ☐ b. spécifique, mesurable, atteignable, réaliste, temporel
- ☐ c. sérieux, méthodique, abordable, raisonnable, terrible

T HÈME 5

La formation

34 – *Parmi les affirmations suivantes, laquelle est inexacte ? Le plan de développement des compétences...*

- ☐ a. ne contient que des formations obligatoires
- ☐ b. recense les actions de formation à l'initiative de l'employeur
- ☐ c. contribue au maintien dans l'emploi des salariés
- ☐ d. prévoit des actions de formation qui favorisent l'adaptation au poste de travail

35 – *Omnika est une PME de 56 salariés. En N-1, l'entreprise a versé une masse salariale de 4 000 000 €. À hauteur de quel montant doit-elle contribuer financièrement à la formation professionnelle ?*

- ☐ a. 20 000 €
- ☐ b. 22 000 €
- ☐ c. 40 000 €
- ☐ d. 64 000 €

36 – *Parmi ces affirmations, laquelle est inexacte ? Un salarié peut réaliser un bilan de compétences...*

- ☐ a. au cours de son entretien professionnel
- ☐ b. dans le cadre du plan de développement des compétences de son entreprise
- ☐ c. dans le cadre d'un congé de reclassement
- ☐ d. en mobilisant son compte personnel de formation
- ☐ e. dans le cadre du conseil en évolution professionnelle

37 – *L'entretien professionnel a lieu :*

- ☐ a. tous les ans
- ☐ b. tous les 2 ans
- ☐ c. tous les 5 ans
- ☐ d. tous les 10 ans
- ☐ e. lorsque le salarié atteint 45 ans

38 – *Pour un salarié à temps complet, le Compte Personnel de Formation (CPF) est alimenté chaque année à hauteur de :*

- ☐ a. 250 €
- ☐ b. 500 €
- ☐ c. 750 €
- ☐ d. 1 000 €

39 – *Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est :*

- ☐ a. un service payant à la charge de l'entreprise
- ☐ b. un service payant à la charge du salarié
- ☐ c. un service payant à la charge des OPCO
- ☐ d. un service gratuit

40 – *Parmi ces affirmations, laquelle est inexacte ? L'action de formation en situation de travail (AFEST)...*

- ☐ a. suppose d'envoyer le salarié en formation
- ☐ b. suppose une analyse de l'activité de travail pour l'adapter à des fins pédagogiques
- ☐ c. comprend des phases réflexives d'analyse de l'activité
- ☐ d. comprend une évaluation des acquis de la formation
- ☐ e. nécessite la désignation d'un formateur

41 – *Quelle durée minimale d'expérience professionnelle est requise pour demander une validation des acquis de l'expérience (VAE) ?*

- ☐ a. aucune
- ☐ b. 1 an
- ☐ c. 2 ans
- ☐ d. 5 ans

T HÈME 6

La GPEC

42 – *Parmi ces réponses, laquelle est inexacte ? La notion de compétence désigne...*

- ☐ a. les savoirs
- ☐ b. les savoir-faire
- ☐ c. les savoir être
- ☐ d. le faire savoir

43 – *L'obligation de négocier sur la gestion des emplois et des parcours professionnels concerne :*

- ☐ a. les entreprises de plus de 150 salariés en France
- ☐ b. les entreprises de plus de 300 salariés en France
- ☐ c. les groupes de plus de 1 000 salariés en France
- ☐ d. les groupes de plus de 1 000 salariés en Europe
- ☐ e. les entreprises de plus de 150 salariés en France et de plus de 1 000 salariés en Europe
- ☐ f. les entreprises de plus de 300 salariés en France et de plus de 1 000 salariés en Europe

44 – *Parmi les thèmes suivants, lequel n'entre pas dans la négociation sur la gestion des emplois et des parcours professionnels ?*

- ☐ a. les mesures d'accompagnement du dispositif de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- ☐ b. les conditions de la mobilité professionnelle ou géographique interne à l'entreprise
- ☐ c. les augmentations de salaires
- ☐ d. les grandes orientations à trois ans de la formation professionnelle dans l'entreprise
- ☐ e. les perspectives de recours aux différents contrats de travail, au travail à temps partiel et aux stages

45 – *Un dispositif de GPEC est*

- ☐ a. un dispositif individuel
- ☐ b. un dispositif collectif
- ☐ c. ni l'un, ni l'autre
- ☐ d. les deux

46 – *Les démarches de GPEC sont réalisées au niveau :*

- ☐ a. de l'entreprise
- ☐ b. de la branche
- ☐ c. du territoire
- ☐ d. de l'entreprise et de la branche
- ☐ e. de l'entreprise et du territoire
- ☐ f. de l'entreprise, de la branche et du territoire

47 – *Le concept de compétence collective correspond à*

- ☐ a. la compétence des membres du top management de l'entreprise
- ☐ b. la somme des compétences individuelles
- ☐ c. la compétence développée par une équipe au-delà de la somme des compétences individuelles
- ☐ d. la compétence stratégique de l'entreprise

48 – *Le concept de gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC) correspond au fait :*

- ☐ a. d'inviter les maires des communes d'implantation de l'entreprise lors de la négociation sur la GEPP
- ☐ b. de lancer l'entreprise à l'international pour conquérir de nouveaux territoires
- ☐ c. d'envisager l'implantation de l'entreprise sur des territoires ruraux
- ☐ d. de tenir compte des évolutions structurelles des secteurs d'activité sur un territoire donné pour réfléchir à l'adéquation entre les besoins actuels et futurs des entreprises qui y sont implantées

49 – *La signature d'un accord de performance collective (ACP) est possible*

- ☐ a. pour toutes les entreprises
- ☐ b. pour les entreprises de plus de 300 salariés
- ☐ c. pour les entreprises qui ont conclu un accord GEPP
- ☐ d. pour les entreprises qui disposent d'un CSE

T

HÈME 7

La rémunération

50 – Parmi ces affirmations, laquelle est inexacte ? Le SMIC peut être revalorisé :

- ☐ a. au 1^{er} janvier en fonction de l'inflation
- ☐ b. en cours d'année si l'indice des prix à la consommation augmente d'au moins 2 % par rapport à la dernière augmentation
- ☐ c. si le gouvernement le décide
- ☐ d. si le président de la République le décide

51 – Laquelle de ces modalités n'est pas une source d'alimentation du PEE par le salarié ?

- ☐ a. les versements volontaires du salarié
- ☐ b. l'abondement de l'entreprise
- ☐ c. la participation financière aux résultats de l'entreprise
- ☐ d. l'intéressement
- ☐ e. les sommes issues d'un PERECO
- ☐ f. les droits inscrits sur un compte épargne temps

52 – En l'absence de compte épargne temps dans l'entreprise, combien de jours de repos non pris le salarié peut-il, par an, transférer sur son PERECO ?

- ☐ a. 0
- ☐ b. 5
- ☐ c. 10
- ☐ d. 12

53 – *L'entreprise Pythagore, spécialisée dans la production d'outils de mesure, compte 65 salariés. En N, elle a dégagé un bénéfice fiscal net de 600 000 €. D'après les documents comptables et sociaux pour ce même exercice, les capitaux propres s'élèvent à 1 200 000 €, les salaires bruts versés à 2 000 000 € et la valeur ajoutée à 5 000 000 €. Quel sera le montant de la réserve spéciale de participation (RSP) correspondant à cet exercice ?*

- ☐ a. 0 € car l'entreprise n'est pas concernée par ce mécanisme
- ☐ b. 108 000 €
- ☐ c. 116 000 €
- ☐ d. 216 000 €

54 – *Parmi ces affirmations, laquelle est inexacte ? Les avantages en nature sont...*

- ☐ a. mentionnés sur le bulletin de paie
- ☐ b. soumis à cotisations sociales
- ☐ c. inclus dans le salaire net imposable
- ☐ d. inclus dans le salaire net à payer
- ☐ e. pris en compte pour vérifier que le salaire minimum est atteint

55 – *En cas d'augmentation de capital de leur entreprise, les salariés peuvent :*

- ☐ a. bénéficier de stock-options
- ☐ b. profiter du mécanisme des actions gratuites
- ☐ c. se voir proposer un plan d'actionnariat salarié (PAS)
- ☐ d. débloquer leur PERECO de manière anticipée

56 – *Le fait de faire bénéficier les salariés d'une complémentaire santé est :*

- ☐ a. obligatoire dans les entreprises de plus de 11 salariés
- ☐ b. obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés
- ☐ c. obligatoire dans toutes les entreprises
- ☐ d. facultatif

57 – *L'index d'égalité professionnelle est :*

- ☐ a. obligatoire pour toutes les entreprises
- ☐ b. obligatoire pour les entreprises de plus de 11 salariés
- ☐ c. obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés
- ☐ d. facultatif

58 – *L'index d'égalité professionnelle doit être publié chaque année au plus tard le :*

- ☐ a. 1^{er} février
- ☐ b. 1^{er} mars
- ☐ c. 1^{er} avril
- ☐ d. 1^{er} mai

T HÈME 8

Le temps de travail

59 – *En France, la durée légale du travail est fixée à 35 heures par semaine. Pour les salariés mensualisés, cette durée correspond à :*

- ☐ a. 140 heures par mois
- ☐ b. 151,67 heures par mois
- ☐ c. 152 heures par mois
- ☐ d. 175 heures par mois

60 – *Monsieur Dupont a terminé son travail mardi à 20 heures. À quelle heure pourra-t-il reprendre le travail au plus tôt le mercredi ?*

- ☐ 6 heures
- ☐ 7 heures
- ☐ 8 heures
- ☐ 9 heures

61 – *Monsieur Dupond a terminé son travail samedi à 19 heures. À quelle heure pourra-t-il reprendre le travail au plus tôt le lundi, le dimanche étant le jour de prise du congé hebdomadaire ?*

- ☐ a. 6 heures
- ☐ b. 7 heures
- ☐ c. 8 heures
- ☐ d. 9 heures

62 – *Est considéré comme du travail de nuit, tout travail entre :*

- ☐ a. 20 heures et 5 heures
- ☐ b. 20 heures et 6 heures
- ☐ c. 21 heures et 5 heures
- ☐ d. 21 heures et 6 heures
- ☐ e. 22 heures et 3 heures
- ☐ f. 22 heures et 4 heures

63 – *Les jeunes salariés de moins de 18 ans peuvent travailler au maximum :*

- ☐ a. 6 heures par jour
- ☐ b. 8 heures par jour
- ☐ c. 10 heures par jour
- ☐ d. 12 heures par jour

64 – *Les salariés à temps partiel peuvent faire*

- ☐ a. des heures supplémentaires
- ☐ b. des heures complémentaires
- ☐ c. les deux
- ☐ d. ni l'un, ni l'autre

65 – *En l’absence de dérogation, quel est le nombre d’heures maximum que peut travailler un salarié au cours d’une même semaine ?*

- ☐ a. 35 heures
- ☐ b. 40 heures
- ☐ c. 44 heures
- ☐ d. 48 heures

66 – *Combien d’heures supplémentaires sont prévues dans le contingent légal*

- ☐ a. 151,67 heures par an et par salarié
- ☐ b. 200 heures par an et par salarié
- ☐ c. 220 heures par an et par salarié
- ☐ d. 250 heures par an et par salarié

67 – *Parmi ces affirmations, laquelle est inexacte ? Le travail du dimanche est possible...*

- ☐ a. de plein droit dans les établissements soumis à des contraintes de production
- ☐ b. de plein droit, toute la journée du dimanche, dans les commerces de détail alimentaire
- ☐ c. par dérogation conventionnelle, dans les entreprises industrielles fonctionnant en équipes de suppléance
- ☐ d. par dérogation du maire, dans les commerces de détail non alimentaires

T

HÈME 9

La santé au travail

68 – *L'établissement d'un document unique d'évaluation des risques professionnels est obligatoire :*

- ☐ a. pour les entreprises industrielles uniquement
- ☐ b. pour les entreprises de 10 salariés et plus
- ☐ c. pour les entreprises de 300 salariés et plus
- ☐ d. pour les entreprises disposant d'une commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)
- ☐ e. pour toutes les entreprises

69 – *Combien de facteurs de risques professionnels sont prévus au titre du compte professionnel de prévention (C2P) ?*

- ☐ a. 4 facteurs
- ☐ b. 6 facteurs
- ☐ c. 8 facteurs
- ☐ d. 10 facteurs

70 – *Pour le facteur « travail en milieu hyperbare », quelle est l'intensité minimale pour prise en compte dans le compte professionnel de prévention (C2P)*

- ☐ a. 1 000 hectopascals
- ☐ b. 1 100 hectopascals
- ☐ c. 1 200 hectopascals
- ☐ d. 1 300 hectopascals

71 – *L'assistante formation de l'entreprise Pharma+ est en train d'organiser les stages de formation à la sécurité pour le personnel de l'entreprise. Parmi les personnes suivantes, qui ne sera pas concerné ?*

- ☐ a. Jean-Paul reprend le travail après sept jours d'arrêt pour cause de grippe
- ☐ b. Yasmina vient d'être embauchée en CDI
- ☐ c. Jean-François vient d'être embauché pour une mission d'un mois en CTT
- ☐ d. Rachid rentre d'un arrêt maladie d'un mois après un accident du travail. À la suite de la visite médicale de reprise que Rachid a passée, le médecin a recommandé de veiller aux conditions de sécurité
- ☐ e. Véronique va changer de poste sur la chaîne de production cette semaine

72 – *Parmi ces salariés, lequel n'est pas concerné par un suivi individuel renforcé (SIR) ?*

- ☐ a. Maxime, monteur en échafaudage
- ☐ b. Khaled, sous-marinier
- ☐ c. Raymond, soudeur (plomb, cuivre, zinc...)
- ☐ d. Cynthia, responsable achats

73 – *La médecine du travail bénéficie :*

- ☐ a. aux salariés des entreprises de 50 salariés et plus
- ☐ b. aux salariés des entreprises de 300 salariés et plus
- ☐ c. à tous les salariés quelle que soit la taille de l'entreprise
- ☐ d. aux salariés des entreprises ayant mis en place une médecine interne du travail

74 – *Parmi ces affirmations, laquelle est inexacte ? Le médecin du travail...*

- ☐ a. surveille l'état de santé des salariés
- ☐ b. surveille les conditions de travail

- ☐ c. prescrit les arrêts de travail
- ☐ d. conseille le chef d'entreprise, les salariés et les représentants du personnel

75 – *Pour être reconnue comme telle, une maladie professionnelle doit obligatoirement figurer dans le tableau des maladies professionnelles du Code de la sécurité sociale :*

- ☐ a. vrai
- ☐ b. faux

76 – *Que signifie le sigle CSSCT ?*

- ☐ a. Commission Santé, Sécurité et Contrôle du Travail
- ☐ b. Commission Sans Sécurité Catastrophe Totale
- ☐ c. Commission Stress, Sommeil, Casque et Tensions
- ☐ d. Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

T HÈME **10** Les relations sociales

77 – *Que signifie le sigle CSE ?*

- ☐ a. Comité Syndical d'Entreprise
- ☐ b. Comité Social d'Échange
- ☐ c. Comité Social et Économique
- ☐ d. Comité Social Européen

78 – *Un CSE doit être mis en place :*

- ☐ a. dans toutes les entreprises, quelle que soit leur taille
- ☐ b. dans les entreprises d'au moins 11 salariés

- ☐ c. dans les entreprises d'au moins 50 salariés
- ☐ d. dans les entreprises d'au moins 300 salariés
- ☐ e. sa mise en place est facultative

79 – *L'entreprise Caramba compte 357 salariés. Quelle commission obligatoire du CSE n'a pas à être mise en place ?*

- ☐ a. une commission santé, sécurité et conditions de travail
- ☐ b. une commission à l'égalité professionnelle
- ☐ c. une commission de la formation
- ☐ d. une commission d'information et d'aide au logement
- ☐ e. une commission économique

80 – *De quelles ressources financières le CSE dispose-t-il pour fonctionner ?*

- ☐ a. aucune ressource financière
- ☐ b. un budget des activités sociales et culturelles
- ☐ c. un budget de fonctionnement
- ☐ d. un budget de fonctionnement et un budget des activités sociales et culturelles

81 – *Parmi les cas suivants, quelle situation correspond à « un exercice normal du droit de grève » ?*

- ☐ a. Monsieur Dupont est venu travailler avec un autocollant sur sa veste indiquant « Non aux CDD ! »
- ☐ b. Madame Martin, sympathisante d'une association écologiste, s'est déclarée en grève en raison d'un appel de l'organisation pour la défense des ours blancs
- ☐ c. Monsieur Durand est le seul salarié de son entreprise à participer à un mot d'ordre national de la CGT contre la réforme des retraites
- ☐ d. Madame Bernard et Monsieur Bertrand, employés de la PME Claude au service expédition, ont enregistré deux fois moins de colis que d'habitude, retardant le départ des camions. Ils se déclarent grévistes et protestent contre la dégradation de leurs conditions de travail

82 – *Qui peut désigner un délégué syndical dans une entreprise ?*

- ☐ a. l'employeur
- ☐ b. les salariés par vote
- ☐ c. l'inspection du travail
- ☐ d. un syndicat représentatif dans l'entreprise

83 – *L'entreprise Oméga compte 256 salariés dont 3 sont syndiqués à la CGT (20 % des voix aux dernières élections professionnelles dans l'entreprise). Monsieur Gérard annonce au DRH (vous) qu'il vient d'être désigné délégué syndical par la CGT :*

- ☐ a. vous le félicitez et lui donnez rendez-vous pour la prochaine négociation
- ☐ b. vous lui demandez de justifier la représentativité de la CGT dans l'entreprise
- ☐ c. vous refusez de le reconnaître

84 – *Madame Martin vient d'être élue membre titulaire du CSE de son entreprise (PME de 21 salariés). De combien d'heures de délégation bénéficie-t-elle pour exercer ses fonctions ?*

- ☐ a. 0
- ☐ b. 10 heures par semaine
- ☐ c. 10 heures par mois
- ☐ d. 10 heures par an

85 – *Quel est l'effet d'un accord d'entreprise signé par un syndicat majoritaire ?*

- ☐ a. il est facultatif
- ☐ b. il s'applique uniquement aux salariés membres du syndicat
- ☐ c. il s'impose à tous les salariés de l'entreprise
- ☐ d. il doit être voté par l'Assemblée nationale

T

HÈME

11

Le départ de l'entreprise

86 – *La rupture conventionnelle signée entre le salarié et son employeur s'applique :*

- ☐ a. au CDI uniquement
- ☐ b. au CDD uniquement
- ☐ c. au contrat d'apprentissage uniquement
- ☐ d. à tous les types de contrat

87 – *Après signature d'une rupture conventionnelle, de combien de jours disposent l'employeur et le salarié pour se rétracter ?*

- ☐ a. 5 jours calendaires
- ☐ b. 10 jours calendaires
- ☐ c. 15 jours calendaires
- ☐ d. 20 jours calendaires

88 – *À quel âge un employeur peut-il mettre d'office à la retraite un salarié ?*

- ☐ a. 65 ans
- ☐ b. 67 ans
- ☐ c. 70 ans
- ☐ d. jamais

89 – *Parmi ces différentes situations, laquelle ne peut pas constituer un motif économique de licenciement ?*

- ☐ a. le résultat d'exploitation de l'entreprise ABC est négatif depuis trois ans
- ☐ b. l'insuffisance professionnelle de Monsieur Noël qui a contribué à la baisse d'activité de son entreprise

- ☐ c. une réorganisation de l'entreprise XYZ décidée afin de sauvegarder la compétitivité de l'entreprise avec suppression totale de certaines tâches
- ☐ d. la cessation d'activité de l'entreprise PQR

90 – *Parmi ces différentes situations, laquelle ne peut pas constituer un motif personnel de licenciement*

- ☐ a. Monsieur Mohammed fait le ramadan
- ☐ b. Monsieur Crésus, comptable de l'entreprise WXY, a détourné de l'argent de la société vers un de ses comptes personnels
- ☐ c. Madame Raft, caissière, a quitté son poste de travail en prenant 20 € dans la caisse
- ☐ d. Monsieur Tonneau, chauffeur routier, a été contrôlé au volant de son camion en état d'ivresse alcoolique

91 – *Dans quel cas le certificat de travail est-il remis au salarié ?*

- ☐ a. en cas de licenciement
- ☐ b. au moment de son départ en retraite ou préretraite
- ☐ c. en cas de démission
- ☐ d. en cas de départ par accord des parties
- ☐ e. quelle que soit la cause du départ de l'entreprise

92 – *En cas de licenciement d'un salarié pour motif disciplinaire, quel est le délai à respecter entre l'envoi de la convocation à l'entretien préalable et l'entretien préalable lui-même ?*

- ☐ a. 2 jours ouvrables
- ☐ b. 5 jours ouvrables
- ☐ c. 7 jours ouvrables
- ☐ d. 15 jours ouvrables

93 – *À partir de combien de salariés un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) est-il obligatoire en cas de projet de licenciement économique collectif ?*

- ☐ a. 10 salariés sur 30 jours dans une entreprise d'au moins 50 salariés
- ☐ b. 30 salariés sur 30 jours dans une entreprise d'au moins 50 salariés

- ☐ c. 10 salariés sur 30 jours dans une entreprise d'au moins 300 salariés
- ☐ d. 30 salariés sur 30 jours dans une entreprise d'au moins 300 salariés

94 – *Qui homologue un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)*

- ☐ a. l'Assemblée générale des actionnaires
- ☐ b. le Conseil des prud'hommes
- ☐ c. l'URSSAF
- ☐ d. la DREETS

T

HÈME

12

Quels défis pour la GRH ?

95 – *Qu'est-ce qu'un SIRH ?*

- ☐ a. un service d'inspection des ressources humaines
- ☐ b. un syndicat interprofessionnel de la fonction RH
- ☐ c. une solution internationale pour les RH
- ☐ d. un système d'information RH

96 – *Avoir une démarche de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) signifie :*

- ☐ a. intégrer de manière volontaire des préoccupations sociales et environnementales aux activités commerciales et aux relations avec les parties prenantes
- ☐ b. intégrer de manière involontaire des préoccupations sociales et environnementales aux activités commerciales et aux relations avec les parties prenantes
- ☐ c. rédiger un bilan social pour présenter la politique RH aux clients et aux parties prenantes de l'entreprise
- ☐ d. penser à développer une stratégie en faveur du développement durable

97 – *Combien de critères de discrimination sont définis dans le Code du travail*

- ☐ a. 15
- ☐ b. 20
- ☐ c. 25
- ☐ d. 30

98 – *L'audit social est :*

- ☐ a. une démarche temporaire et préventive
- ☐ b. une démarche temporaire et curative
- ☐ c. une démarche permanente et préventive
- ☐ d. une démarche permanente et curative
- ☐ e. une démarche temporaire, curative ou préventive
- ☐ f. une démarche permanente, curative ou préventive

99 – *L'effectif de l'entreprise Meubles et Beaux Bois est de 20 salariés. Le PDG affirme qu'il n'est pas soumis à l'obligation d'embauche des travailleurs handicapés.*

- ☐ a. vrai
- ☐ b. faux

100 – *L'expression « employee advocacy » correspond au fait que :*

- ☐ a. tous les salariés peuvent solliciter les conseils d'un avocat avant de signer leur contrat de travail
- ☐ b. l'entreprise organise des concours de plaidoirie pour améliorer l'expression orale de ses salariés
- ☐ c. les clients peuvent contacter les salariés d'une entreprise pour avoir un avis sur un produit qu'elle propose
- ☐ d. les salariés participent à un programme visant à promouvoir l'entreprise en tant qu'employeur

Question	Réponse	Points	Question	Réponse	Points	Question	Réponse	Points
1			35			69		
2			36			70		
3			37			71		
4			38			72		
5			39			73		
6			40			74		
7			41			75		
8			42			76		
9			43			77		
10			44			78		
11			45			79		
12			46			80		
13			47			81		
14			48			82		
15			49			83		
16			50			84		
17			51			85		
18			52			86		
19			53			87		
20			54			88		
21			55			89		
22			56			90		
23			57			91		
24			58			92		
25			59			93		
26			60			94		
27			61			95		
28			62			96		
29			63			97		
30			64			98		
31			65			99		
32			66			100		
33			67			SCORE SUR 100		
34			68					